**TRIBUNE. "Nous, élus, avons décidé de soutenir SOS Méditerranée" : l’appel de 28 collectivités pour "l’inconditionnalité du sauvetage en mer""**

Franceinfo

21/01/21

**Ces élus, maires et présidents d’intercommunalités, de conseils départementaux et régionaux ont décidé, avec leurs assemblées locales, d'apporter un soutien moral et financier à SOS Méditerranée, qui vient en aide aux migrants.**

*Vingt-huit maires ou présidents de collectivités lancent un appel dans une tribune publiée sur franceinfo.fr jeudi 21 janvier pour soutenir SOS Méditerranée et pour* "affirmer collectivement l’inconditionnalité du sauvetage en mer". *La Méditerranée est* "la route migratoire la plus meurtrière au monde", *rappellent les signataires, parmi lesquels figurent la maire de Paris, Anne Hidalgo, les maires de Lyon (Grégory Doucet), Marseille (Benoît Payan), Lille (Martine Aubry), Bordeaux (Pierre Hurmic) ou Grenoble (Eric Piolle). Ils appellent les villes, intercommunalités, départements et régions de France à apporter* "leur soutien moral et financier" *aux trois missions poursuivies par l'association SOS Méditerranée : secourir les personnes en détresse en mer, protéger les rescapés et témoigner.*

Nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas et appelons les villes, intercommunalités, départements et régions de France à soutenir SOS Méditerranée.

Plus de 20 000 personnes ont péri noyées ces six dernières années en tentant de traverser la Méditerranée sur des embarcations de fortune. L’Organisation internationale des migrations a dénombré 1 224 morts sur la seule année 2020, dont 848 sur l’axe reliant la Libye à l’Europe. Faute de témoins, le nombre de naufrages et de victimes est en réalité bien plus élevé.

Ainsi, aux portes de l’Europe, la Méditerranée confirme son terrible statut de route migratoire la plus meurtrière au monde.

**"L'assistance, une obligation morale"**

Pourtant, l’assistance aux personnes en détresse en mer est non seulement une obligation morale, valeur cardinale chez les marins, mais aussi un devoir inscrit dans les textes internationaux et dans le corpus législatif français. Pourtant, l’Europe dispose de tous les moyens techniques, financiers et humains pour sauver ces vies.

Or, face à cette tragédie au long cours, les États européens se sont progressivement soustraits à leur obligation de secours en mer et de débarquement des rescapés en lieu sûr. Les navires de l’opération Mare Nostrum ont d’abord été retirés. Puis la coordination des opérations de recherche et de sauvetage en Méditerranée centrale a été déléguée à la Libye, un pays dont les garde-côtes ne disposent ni des moyens ni des compétences pour assumer une telle mission, et qui en aucun cas ne peut être considéré comme sûr pour le débarquement des personnes secourues.

Pour pallier cette défaillance des États, des citoyennes et des citoyens décidés à agir afin de ne plus laisser mourir des milliers de femmes, hommes et enfants affrètent des navires et leur portent secours. Ainsi a été créée en 2015 SOS Méditerranée. Bien implantée en France et labellisée en 2017 “Grande cause nationale" par l’État, l’association a, depuis cinq ans, sauvé 31 799 personnes, avec l’*Aquarius* les premières années, puis avec l’*Ocean-Viking* à compter d’août 2019.

Pour SOS Méditerranée comme pour toutes les ONG de sauvetage intervenant en Méditerranée centrale, l’année 2020 aura été des plus éprouvantes. Au printemps, les ports fermés d’une Europe confinée les ont amenées à suspendre leurs missions de sauvetage, tandis que les départs depuis la Libye se poursuivaient. Au déconfinement, à peine avaient-elles repris la mer qu’un véritable harcèlement administratif s’est abattu sur elles, aggravant là des pratiques observées depuis 2017 et avec pour seul résultat de les empêcher de rejoindre les zones de secours. Les navires humanitaires ne sont d’ailleurs plus les seules cibles de ce cynisme depuis que, en août dernier, le pétrolier *Maersk-Etienne* a été empêché par les autorités maltaises de débarquer les naufragés qu’il avait auparavant recueillis à la demande de ces mêmes autorités… De son côté, poursuivant son leitmotiv de respect du droit, qui est au fondement même de sa mission, il aura fallu cinq mois à SOS Méditerranée afin de satisfaire aux exigences zélées des autorités italiennes et lever la détention dont a été victime l’*Ocean-Viking* pour, enfin, reprendre ses opérations en mer le 11 janvier dernier.

**"Nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas"**

Parce qu’elle nous montre le cap du refus de l’indifférence et que nous ne pourrons pas dire que nous ne savions pas, en cohérence avec les actions déjà menées par nos collectivités pour l’accueil et l’intégration des personnes exilées, nous, élu·e·s, maires et président·e·s d’intercommunalités, de conseils départementaux et régionaux avons décidé, avec nos assemblées locales, de soutenir SOS Méditerranée et d’affirmer collectivement l’inconditionnalité du sauvetage en mer.

Nous appelons aujourd’hui tou·te·s les maires et président·e·s des villes, intercommunalités, départements et régions de France à rejoindre la plateforme des collectivités solidaires avec SOS Méditerranée, lancée ce 21 janvier 2021, et à apporter leur soutien moral et financier aux trois missions poursuivies par cette association :

• Secourir les personnes en détresse en mer grâce à ses activités de recherche et de sauvetage

• Protéger les rescapés, à bord de son navire ambulance, en leur prodiguant les soins nécessaires jusqu’à leur débarquement dans un lieu sûr

• Témoigner du drame humain qui se déroule en Méditerranée centrale

De la plus petite à la plus grande, du littoral et de l’intérieur, du Centre, du Sud, du Nord, de l’Est et de l’Ouest, toutes nos collectivités sont concernées, chacune à la mesure de ses moyens. Il s’agit de sauver des vies, sans distinction, et de faire vivre la devise républicaine qui fait battre le cœur de nos territoires : liberté, égalité, fraternité. Il s’agit de sauver nos valeurs et d’assumer la part qui est la nôtre dans ce qui est l’honneur de notre pays.

Tant que les États européens se soustrairont à leurs devoirs, nous serons là pour nous mobiliser et les rappeler à leurs responsabilités, nous serons aux côtés des citoyennes et des citoyens de SOS Méditerranée pour faire vivre sa mission vitale de sauvetage en mer.

**Les signataires :**

**Anne Hidalgo,** maire de Paris, **Philippe Grosvalet,** président du département de Loire-Atlantique, **Carole Delga,** présidente de la région Occitanie, **Georges Meric,** président du département de Haute-Garonne, **Michael Delafosse,** maire de Montpellier, président de Montpellier Méditerranée Métropole, **Serge De Carli,** maire de Mont-Saint-Martin, président de la communauté d'agglomération de Longwy, **Cédric Van Styvendael,** maire de Villeurbanne, **Loïg Chesnais-Girard,** président de la région Bretagne, **Nathalie Sarrabezolles,** présidente du département du Finistère, **Bertrand Affile,** maire de Saint-Herblain, **Jean-Luc Chenut,** président du département d’Ille-et-Vilaine, **Pierrick Spizak,** maire de Villerupt, **David Samzun,** maire de Saint-Nazaire, **Thomas Dupont-Federici,** maire de Bernières-sur-Mer, **Martine Aubry,** maire de Lille, **Hermeline Malherbe,** présidente du département des Pyrénées-Orientales, **Bertrand Kern,** maire de Pantin, **Grégory Doucet,** maire de Lyon, **Pierre Hurmic,** maire de Bordeaux

**Benoît Payan,** maire de Marseille, **Hélène Sandragne,** présidente du département de l’Aude, **Eric Piolle,** maire de Grenoble, **Nathalie Appéré,** maire de Rennes, présidente de Rennes Métropole, **Hervé Neau,** maire de Rezé, **Kléber Mesquida,** président du département de l’Hérault, **Alain Lassus,** président du département de la Nièvre, **Johanna Rolland,** maire de Nantes, **Pierre Laulagnet,** maire d’Alba-la-Romaine.